



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

Bengladesh

Question écrite n° 29775

Texte de la question

M. Thierry Mariani appelle l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur la suppression du poste de directeur-adjoint de l'Alliance française de Dhaka, au Bangladesh, à partir de septembre 2013. En effet, cette décision apparaît injustifiée, dans la mesure où l'Alliance française de Dhaka, implantée dans la capitale bangladaise depuis 54 ans, est un incomparable outil de rayonnement de notre politique extérieure linguistique et culturelle, et que ses trois sites accueillent chaque année de plus en plus d'étudiants. Par ailleurs, l'Alliance française de Dhaka organise de nombreuses manifestations culturelles qui rassemblent un large public et semblent très appréciées des élites bangladais. Au regard du préjudice que cette suppression porterait, non seulement à la qualité des formations et des services proposés par l'Alliance française au Bangladesh, mais également à l'image culturelle de notre pays, il lui demande de bien vouloir reconsidérer sa décision, afin que le poste de directeur-adjoint soit maintenu.

Texte de la réponse

L'Alliance française de Dacca est le principal opérateur culturel de la France au Bangladesh. Forte de cette notoriété historique et dotée d'une très bonne capacité de rayonnement, cette association constitue un vecteur important d'influence. Le ministère des affaires étrangères lui a toujours apporté son appui. A ce titre, en 2013, cette association a reçu la moitié des crédits de coopération attribués à l'ambassade sur le programme 185. Confronté à de fortes contraintes budgétaires, le réseau de coopération et d'action culturelle doit s'adapter. Sur un total de 120 postes supprimés dans le réseau en 2013, treize le seront dans les Alliances françaises. A l'issue des échanges organisés à ce sujet avec la Fondation Alliance française, ce sont principalement des postes de chargés de missions et de directeurs-adjoints afin de préserver les postes de directeur expatriés. La suppression du poste de directeur adjoint de l'Alliance française de Dacca ne devrait pas mettre en péril son fonctionnement, alors qu'il subsiste un poste de directeur expatrié. A ce jour, la plupart des Alliances françaises ne disposent plus de poste d'adjoint au directeur pris en charge par le réseau. Néanmoins, elles continuent de déployer une énergie et une efficacité remarquables dans la diffusion de la langue et de la culture française.

Données clés

Auteur : [M. Thierry Mariani](#)

Circonscription : Français établis hors de France (11^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 29775

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Affaires étrangères

Ministère attributaire : Affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [18 juin 2013](#), page 6255

Réponse publiée au JO le : [2 juillet 2013](#), page 6867